



EXPAT STUDENT

L'ASSURANCE MENTION « TRÈS BIEN » POUR
LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

2015-2016



Téléchargez notre application mobile
gratuite APRIL Expat !



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !

 www.facebook.com/AprilExpat

 www.twitter.com/AprilExpat



EXPAT STUDENT, LA PREMIÈRE ASSURANCE LONGUE DURÉE SPÉCIALEMENT CRÉÉE POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX !

Vous avez décidé de quitter votre pays d'origine et de donner une dimension internationale à vos études. Tests d'admission et de langue, financement, logement, visas, billets d'avion... la liste des préparatifs est déjà longue, mais avez-vous également pensé à votre assurance internationale ?

VOUS PARTEZ À L'ÉTRANGER POUR UNE ANNÉE OU PLUS, COMMENT ASSURER VOTRE SANTÉ ?

Si vous quittez votre pays d'origine pour faire des études à l'étranger pendant plus d'une année, vous ne serez plus affilié à votre organisme de sécurité sociale. Votre mutuelle ne vous suivra pas non plus.

Selon le pays où vous vous rendez, les assurances santé locales peuvent être très onéreuses, sans toutefois vous garantir un remboursement à 100% des frais que vous aurez à régler.

À l'étranger, vous aurez donc besoin d'une assurance spécifique, adaptée à votre profil d'étudiant expatrié.

UNE COUVERTURE COMPLÈTE POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Si vous deviez faire face à des dépenses de santé courantes ou imprévues ?

Expat Student couvre vos dépenses de santé dès le 1^{er} euro dépensé avec un plafond de remboursement très confortable (1 000 000 € par année d'assurance) et de nombreux services associés, tels que :

- le **règlement direct des frais d'hospitalisation** : vous n'avez pas à régler l'établissement hospitalier, nous nous en chargeons pour vous !
- un **service de 1^{er} avis médical** : une équipe de médecins est à votre écoute 24h/24 et 7j/7 pour répondre aux questions relatives à votre santé.

Si vous aviez besoin d'assistance pendant votre séjour ?

APRIL International organise votre rapatriement médical, 24h/24, à votre domicile ou vers l'hôpital le mieux adapté et prend en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche venu vous rendre visite en cas d'hospitalisation.

Si vous deviez redoubler une année suite à un problème médical ou familial ?

APRIL International vous verse une indemnité pour vous permettre de poursuivre vos études sans que votre budget ne soit fortement impacté.

LES POINTS FORTS D'EXPAT STUDENT

- Des frais de santé couverts à 100% des frais réels, sans aucune franchise
- Une couverture valable dans votre pays de nationalité lors de retours temporaires
- Un contrat conforme aux exigences des plus grandes universités internationales ou des autorités pour obtenir un visa
- Une hotline juridique et pratique pour vous assister sur vos droits et obligations en cas de difficultés
- Un contrat adapté à tous les types de cursus à l'étranger : études secondaires ou post-baccalauréat, Masters, programmes de recherche...



NOS ÉQUIPES MULTILINGUES SONT À VOTRE ÉCOUTE :



par téléphone : +33 (0)1 73 02 93 93
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 - Heure de Paris



par e-mail : info.expat@april-international.com



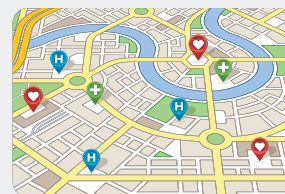
dans nos bureaux : 110, avenue de la République - 75011 Paris
FRANCE

VOUS PARTEZ AUX USA OU AU MEXIQUE ? DÉCOUVREZ NOS SERVICES EXCLUSIFS :



AUX USA

- > **Des réseaux de soins** dans lesquels vous n'aurez pas à faire d'avance d'argent, nous réglons directement votre facture auprès de :
 - 5 000 hôpitaux
 - 490 000 médecins
 - 57 000 pharmacies
 - 840 000 professionnels de santé
- > **Un service de géolocalisation** du professionnel de santé le plus proche
- > **Un service de consultation à domicile** pour éviter les attentes aux urgences et ne pas avoir à régler vous-même votre consultation



AU MEXIQUE

Accédez à notre réseau de soins comprenant 37 hôpitaux et près de 850 médecins partenaires au Mexique auprès desquels vous n'aurez pas d'avance de frais à effectuer.

Bénéficiez du tiers-payant pour :

- > vos frais d'hospitalisation,
- > vos consultations de médecins généralistes et de spécialistes,
- > vos analyses,
- > vos radiographies,
- > vos séances de rééducation.

Sur simple demande, nous organisons vos rendez-vous médicaux (auprès de médecins, de kinésithérapeutes ainsi qu'auprès de laboratoires d'analyses).

Direct payment services in Mexico with CNI

For direct payment in Mexico, please call:
- From Mexico: 01 (800) 212 95 27 (toll free)
+52 (55) 41 70 85 90 (local number)
- From all other countries: +1 (786) 515 04 72
Or send an email to: CNITeam@choicenel.mx

Mexico direct billing address:
CNI - Choicenet International Mexico
Torre Murano
Av. Insurgentes Sur No. 2453
Oficina 202
Col. Tizapán San Ángel,
Mexico - D.F. - C.P. 01090
MEXICO
CNI is benefit administrator



GARANTIES

complètes pour vous assurer une couverture étendue pendant toute la durée de votre cursus à l'étranger

NIVEAUX

1 > FRAIS DE SANTÉ

Montant maximum des frais de santé par année d'assurance et par personne assurée : 1 000 000 €

Vous pouvez opter pour des remboursements :

- > au 1^{er} euro
- > en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

En cas de choix d'une couverture en complément de la CFE, les garanties sont exprimées avec la participation de votre régime d'assurance-maladie de base.

HOSPITALISATION* (hors médecine courante et hors maternité)

Hospitalisation* médicale, chirurgicale ou hospitalisation de jour <small>voir définition</small> Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) Frais de séjour (y compris forfait journalier <small>voir définition</small> en France) Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux	100% des frais réels <small>voir définition</small>
Chambre privée	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/jour
Hospitalisation* pour le traitement des troubles mentaux ou nerveux	80% des frais réels, jusqu'à 20 jours/an
Règlement direct des frais d'hospitalisation <small>voir définition</small>	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24

MÉDECINE COURANTE (hors maternité)

Consultations de médecins généralistes	100% des frais réels, limités à 80 €/visite au-delà de 2 visites/an
Consultations de médecins spécialistes	100% des frais réels, limités à 110 €/visite au-delà de 2 visites/an
Consultations de psychiatres	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/visite, limités à 5 visites/an
Soins infirmiers** suite à hospitalisation et/ou accident caractérisé <small>voir définition</small>	100% des frais réels
Kinésithérapie**	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an
Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
Soins dentaires	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/an
Optique : verres et monture ou lentilles (suite à accident caractérisé)	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/an

MATERNITÉ* : délai d'attente de 10 mois

> Garantie valable uniquement si votre pays de destination principal est l'un des pays suivants : Canada, Chine, États-Unis, Hong-Kong, Mexique, Royaume-Uni, Singapour et Suisse

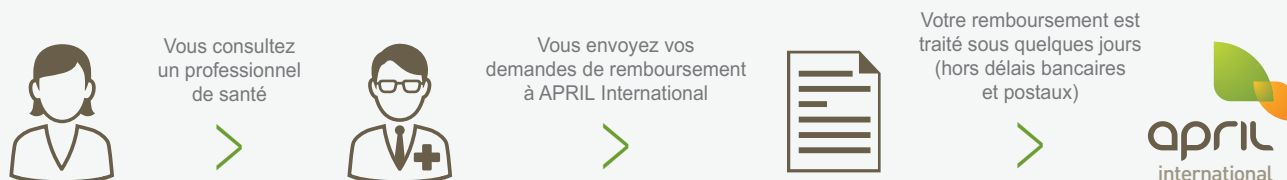
Règlement direct des frais d'hospitalisation	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Frais d'accouchement : hospitalisation*, chambre privée, frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels, jusqu'à 7 500 €/grossesse, chambre privée limitée à 80 €/jour (montant porté à 15 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)
Consultations, pharmacie, examens et soins pré et post natals	
Complications de grossesse et à l'accouchement	100% des frais réels

* Toute hospitalisation (sauf hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable voir définition. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation (sauf en cas d'urgence ou d'accident).

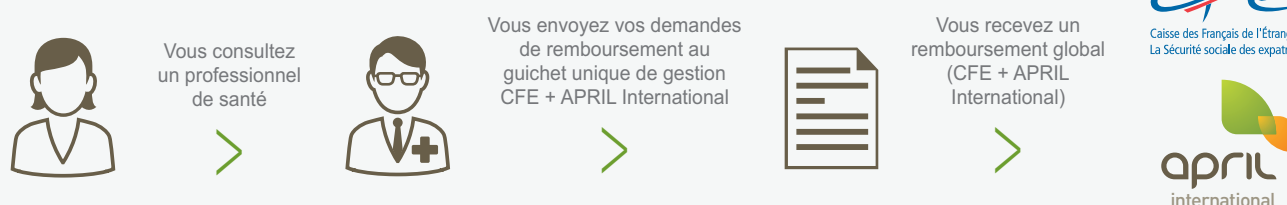
** Soumis à accord préalable au-delà de 10 séances par année d'assurance.

COMMENT OBTENIR LE REMBOURSEMENT DE VOS FRAIS DE SANTÉ ?

1 Vous optez pour des remboursements au 1^{er} euro



2 Vous optez pour des remboursements en complément de la CFE



SERVICE DE 1^{ER} AVIS MÉDICAL

Une équipe de médecins à votre disposition 24h/24 et 7j/7 pour :

- > vous aider à comprendre un symptôme, un diagnostic ou un traitement,
- > vous donner des conseils avant ou après une hospitalisation,
- > vous aider à préparer vos voyages (vaccins obligatoires et conseillés),
- > vous renseigner sur les équivalences des médicaments dans le monde entier.



DÉFINITIONS

- > **Accident caractérisé** : accident constaté par une autorité compétente présente sur le lieu de l'évènement (forces de police, pompiers, ambulanciers-urgentistes) ayant délivré une attestation précisant les circonstances, la nature de la blessure ainsi que la date de l'accident.
- > **Accord préalable** : certains actes médicaux ou traitements sont soumis à l'accord préalable de notre Médecin Conseil. Vous aurez donc à faire compléter par le praticien qui prescrira ces actes une demande d'entente préalable accompagnée d'un devis détaillé avant d'engager les soins correspondants.
- > **Forfait journalier** : part du prix de journée d'hospitalisation en France non prise en charge par la Sécurité sociale française.
- > **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- > **Hospitalisation de jour** : séjour de moins de 24h pour lequel un lit vous est attribué sans que vous ne passiez la nuit au sein de l'établissement hospitalier.
- > **Règlement direct des frais d'hospitalisation** : si vous êtes hospitalisé (hospitalisation de plus de 24 heures ou hospitalisation de jour), vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais.

GARANTIES (SUITE)

NIVEAUX

2 > 1^{ER} AVIS MÉDICAL

Entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7 pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches médicales

3 > ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport médical, rapatriement sanitaire	100% des frais réels
Présence d'un membre de la famille si hospitalisation supérieure à 6 jours	billet aller-retour + 80 € par nuit, maximum 10 nuits
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille	billet aller-retour
Retour après consolidation dans le pays de destination	billet aller simple
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place	frais d'envoi
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 € par personne, jusqu'à 15 000 € par événement
Rapatriement du corps en cas de décès	100% des frais réels
Frais de cercueil	jusqu'à 1 000 €
Accompagnement du défunt	billet aller-retour + 80 € par nuit, maximum 4 nuits
Rapatriement des autres bénéficiaires en cas de rapatriement médical ou décès de l'assuré	billet aller simple
Accompagnement des enfants mineurs	billet aller-retour
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 € par événement
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels	avance jusqu'à 1 000 € par événement
Traduction de documents légaux ou administratifs	jusqu'à 500 € par an

4 > ASSISTANCE JURIDIQUE

Informations juridiques, pratiques et administratives	entretiens téléphoniques / e-mails
Assistance juridique en cas de litige : conseil et prise en charge des frais de justice	jusqu'à 16 000 € par an

5 > SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Mise en relation avec un psychologue clinicien	entretiens téléphoniques
--	--------------------------

6 > RESPONSABILITÉ CIVILE vie privée, stages et locative

Dommages corporels	jusqu'à 4 500 000 € par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs	jusqu'à 460 000 € par an, dont 92 000 € pour les dommages immatériels, franchise de 75 €
Dommages matériels causés pendant le stage	jusqu'à 12 000 € par an, franchise de 75 €

GARANTIES (SUITE)

	NIVEAUX
7 > INDIVIDUELLE ACCIDENT	
Capital en cas de décès par accident	10 000 €, limités aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans
Capital en cas d'invalidité par accident	jusqu'à 40 000 €, franchise relative de 20%
8 > ASSURANCE EXAMEN	
Versement d'une indemnité suite au redoublement en cas d'hospitalisation de l'assuré ou de décès accidentel d'un membre de la famille	jusqu'à 10 000 €

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER ?



Pendant vos études en Australie, vous profitez de vos premières vacances à Perth pour vous initier au surf. Pas de chance, au cours de la 1^{ère} leçon, vous vous cassez la clavicule.

> Avec Expat Student, vous êtes évacué d'urgence vers le centre hospitalier le plus proche et si votre hospitalisation se poursuit, nous ferons venir un membre de votre famille pour être à vos côtés.

Vous entamez votre première année de Master en France et vous êtes un peu perdu entre toutes les formalités administratives qui vous attendent.

> Vous appelez la hotline juridique et administrative APRIL International et nos conseillers vous donnent toutes les clés et astuces pour ouvrir un compte bancaire en France, obtenir un permis de travail, comprendre votre bail de location d'appartement, vous accompagner dans vos démarches de visas...



Pour vos études aux États-Unis, vous avez choisi d'être logé dans une famille d'accueil. Tout se passe à merveille et vous passez de très bons moments en compagnie des enfants. Mais un soir, vous trébuchez et endommagez sans le vouloir l'écran de télévision du salon.

> Grâce à votre garantie responsabilité civile, votre famille d'accueil recevra une indemnisation pour le remplacement de son écran et votre séjour se poursuivra dans les meilleures conditions !

Vous préparez depuis quelques mois votre mémoire de fin d'études à Edimbourg. Avant la soutenance, vous décidez de vous octroyer une petite pause nature dans les Highlands. Le temps est humide, vous glissez sur des rochers et faites une chute de quelques mètres. Résultat : une jambe cassée et de nombreuses contusions qui vous obligent à passer une bonne semaine à l'hôpital. Vous ratez la soutenance et vous êtes obligé de redoubler votre année.

> APRIL International prend en charge une partie de vos frais universitaires supplémentaires, ainsi votre budget étudiant sera moins impacté par cet événement malheureux.



LES COÛTS DE SANTÉ À L'INTERNATIONAL

Les coûts de santé varient fortement d'un pays à l'autre et peuvent parfois réserver de mauvaises surprises. Avec Expat Student, votre santé comme votre budget seront protégés.



David est doctorant à l'Université de **Toronto** et profite de ses premières vacances au Canada pour une sortie en canoë. En montant, il perd l'équilibre et tombe dans le lac glacial. Combien coûtent la visite aux urgences et le traitement de sa pneumonie ?

> **663 CAD**
soit environ 516 €



Mathilde effectue son Master à **Cambridge** et doit consulter un ORL. Combien coûte la consultation d'un spécialiste dans le secteur privé ?

> **200 GBP**
soit environ 235 €

Camille étudie à l'Université de **Floride**. Suite à un accident de vélo, elle doit être hospitalisée plusieurs semaines. Quel est le coût de son hospitalisation ?

> **270 000 USD**
soit environ 195 600 €



Le parcours international de Julia dans une grande école lui permet d'effectuer un double diplôme à **Pékin**. Quelques semaines après son installation, elle souffre d'une intoxication alimentaire. Combien coûtent ses consultations, analyses et médicaments ?

> **4 200 CNY**
soit environ 463 €



Pendant sa dernière année d'études à **Sydney**, Éric profite de ses dernières vacances là-bas pour découvrir la côte Est en van.

Il est victime d'un accident de la route. Combien coûtent ses soins sur place et son transport en avion sanitaire vers la France ?

> **24 000 AUD**
soit environ 17 502 €



Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre service médical et sont indiqués à titre informatif, sans valeur contractuelle.

COTISATIONS MENSUELLES ET ANNUELLES TTC

Pour toute date d'effet jusqu'au 16/09/2016.

Votre cotisation dépend de votre âge, du mode de remboursement souhaité pour les frais de santé et de votre pays de destination.

Frais d'adhésion : 20 €/an. Frais de fractionnement : 20 €/échéance, sauf en cas de règlement par prélèvement SEPA.

PAYS DE DESTINATION	TYPE DE COUVERTURE	ASSURÉ PRINCIPAL OU CONJOINT 12-30 ANS	ASSURÉ PRINCIPAL OU CONJOINT 31-40 ANS	ENFANT À CHARGE 0-18 ANS
Canada, Chine, États-Unis, Hong-Kong, Mexique, Royaume-Uni, Singapour et Suisse	Couverture au 1 ^{er} euro	1 092 €/an, soit 91 €/mois	1 560 €/an, soit 130 €/mois	924 €/an, soit 77 €/mois
	Couverture en complément de la CFE	840 €/an, soit 70 €/mois	1 176 €/an, soit 98 €/mois	732 €/an, soit 61 €/mois
Reste du monde	Couverture au 1 ^{er} euro	792 €/an, soit 66 €/mois	1 104 €/an, soit 92 €/mois	696 €/an, soit 58 €/mois
	Couverture en complément de la CFE	636 €/an, soit 53 €/mois	852 €/an, soit 71 €/mois	564 €/an, soit 47 €/mois

SPÉCIAL POUR LES JEUNES À L'ÉTRANGER, DES GARANTIES EXCLUSIVES !

> Des difficultés de compréhension d'un document en langue étrangère ?

Un contrat de bail en allemand, un contrat de travail en anglais, une attestation de votre université d'accueil en chinois...

Sur simple demande de votre part, nous prenons en charge la traduction de divers documents administratifs ou juridiques vers votre langue maternelle.

> Des questions sur un visa, un permis de travail ? Comment ouvrir un compte bancaire à l'étranger ?

Notre hotline multilingue est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre pratique et juridique.

> Votre lave-linge fuit et engendre un dégât des eaux dans l'appartement situé au-dessous du vôtre ?

Grâce à votre garantie responsabilité civile locative, nous prenons en charge les dommages causés à l'appartement de votre voisin.

> Vous causez des dommages matériels pendant votre stage de fin d'études à l'étranger ?

Avec l'extension vie professionnelle - stages de votre garantie responsabilité civile, vous êtes couvert si vous causez des dommages au matériel utilisé pendant votre stage.



Retrouvez d'autres conseils et informations utiles sur nos pages Facebook :

Étude & stage aux États-Unis, Étude & stage à l'étranger, Étude & stage en France.

FONCTIONNEMENT DU CONTRAT

INFORMATIONS PRATIQUES AVANT DE SOUSCRIRE

DÉCOUVREZ EN VIDÉO
NOS SERVICES



À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

Peut être couvert par le contrat tout scolaire ou étudiant entre 12 et 40 ans inclus, séjournant à l'étranger à l'occasion d'études, pour une durée minimale de 12 mois.

Le conjoint de l'assuré principal peut également être couvert, à condition qu'il soit lui-même étudiant expatrié, et soit âgé entre 18 et 40 ans inclus.

Les enfants de l'assuré principal peuvent être couverts jusqu'à l'âge de 18 ans inclus.

DANS QUELS PAYS SUIS-JE COUVERT ?

2 zones de couverture sont proposées selon votre pays de destination :

Zone 1 : Canada, Chine, États-Unis, Hong-Kong, Royaume-Uni, Mexique, Singapour et Suisse,

Zone 2 : Tous les pays non listés dans la zone 1.

Les garanties sont acquises dans la zone tarifaire à laquelle votre pays de destination appartient.

En zone tarifaire 1, les garanties sont acquises à l'année dans le monde entier, y compris dans votre pays de nationalité pour des retours temporaires de moins de 60 jours consécutifs entre deux séjours dans votre pays de destination.

En zone tarifaire 2, les garanties sont acquises à l'année dans les pays de la zone 2, y compris dans votre pays de nationalité pour des retours temporaires de moins de 60 jours consécutifs entre deux séjours dans votre pays de destination.

Les garanties sont acquises en zone tarifaire 1 uniquement en cas d'accident et de maladie inopinée, pendant les séjours temporaires de moins de 60 jours consécutifs entre deux séjours dans votre pays de destination.

En fonction d'événements qui pourraient s'y dérouler, la couverture pour certains pays est soumise à l'acceptation préalable d'APRIL International.

La liste complète des pays exclus est disponible sur www.april-international.com ou sur simple demande au +33 (0)1 73 02 93 93. Cette liste de pays exclus est susceptible de varier.

QUELLE EST LA DURÉE DE COUVERTURE ?

Le contrat Expat Student est souscrit pour une durée minimale de 12 mois et est reconduit automatiquement à chaque échéance annuelle (1^{er} octobre), pour une durée de couverture maximale de 5 ans.

Les garanties cessent automatiquement :

- lorsque la limite d'âge est atteinte : 41 ans pour l'assuré principal et/ou son conjoint et 19 ans pour les enfants à charge
- après 5 ans de couverture,
- lorsque vous ne bénéficiez plus du statut d'étudiant,
- lorsque vous n'êtes plus expatrié, sur présentation d'un document officiel en attestant.

L'adhésion peut être dénoncée à chaque échéance annuelle avec un préavis de deux mois, c'est à dire avant le 31/07.

COMMENT SOUSCRIRE ?

- 1 Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe.
- 2 Joignez une photocopie de votre carte étudiante ou attestation de scolarité en cours de validité.
- 3 Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE.

Vous pouvez également souscrire votre contrat en ligne, vous recevez alors dans les minutes qui suivent votre attestation d'assurance par e-mail.

DES SERVICES ASSOCIÉS À VOS GARANTIES

POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES
AU QUOTIDIEN !



SERVICES DE TIERS-PAYANTS ÉTENDUS

Si vous êtes hospitalisé, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital et réglons votre facture pour vous éviter d'avancer les frais, sous réserve d'acceptation médicale.

Vous vous expatriez aux États-Unis ou au Mexique ?

Vous bénéficiez en plus d'une carte de tiers-payant pour vos dépenses de santé courantes (pharmacie, consultations, analyses, radios) auprès de nos professionnels de santé partenaires. Vous n'aurez ainsi rien à régler, nous payons la facture à votre place !



VOTRE ESPACE CLIENT EN LIGNE INTUITIF ET RAPIDE, IL VOUS FACILITE LA VIE !

En quelques clics, depuis votre **ordinateur**, **tablette** ou **smartphone**, vous accédez :

- > à tous vos documents et contacts utiles (attestation d'assurance, carte d'assuré, conditions générales...),
- > à vos informations bancaires et coordonnées personnelles,
- > à vos remboursements, si vous êtes l'assuré(e),
- > au détail de vos cotisations, si vous êtes le souscripteur du contrat.



VOTRE CARTE D'ASSURÉ ELLE COMPORTE LES NUMÉROS D'URGENCE, JOIGNABLES 24H/24 ET 7J/7, POUR :

- > bénéficier du règlement direct de vos frais en cas d'hospitalisation,
- > déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- > accéder aux services de 1^{er} avis médical, de soutien psychologique et d'assistance juridique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente. Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos coordonnées personnelles : nom, prénom(s) et numéro de contrat.

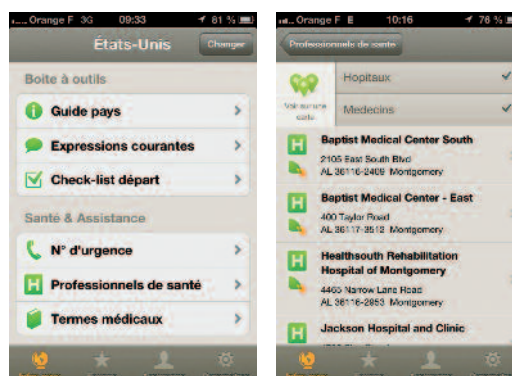


UNE APPLICATION MOBILE

Pour vous aider à préparer votre voyage et vous accompagner une fois sur place avec :

- > un **guide pays** pour obtenir en un clin d'œil toutes les informations essentielles sur votre pays de destination,
- > des **expressions courantes** et des **termes médicaux** en 13 langues,
- > une **check-list** pour ne rien oublier avant de partir,
- > des **prestataires médicaux** pour retrouver les hôpitaux les plus proches de chez vous, grâce à un formulaire de recherche avec possibilité de géolocalisation,
- > des **numéros d'urgence** locaux du pays où vous vous trouvez (police, pompiers, ambulances) et les numéros d'urgence APRIL International Expat.

APRIL Expat est disponible gratuitement (en anglais, français et espagnol) sur l'**Apple Store** et **Google Play**.



APRIL, CHANGER L'IMAGE DE L'ASSURANCE



APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance avec les yeux du client. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir en moins de 20 ans, le 1^{er} courtier grossiste en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale avec une implantation dans 34 pays.

Plus de 3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions d'assurances et des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, soit quelque 6 millions d'assurés. APRIL a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 766,3 M€.

APRIL INTERNATIONAL, SPÉCIALISTE DE L'ASSURANCE INTERNATIONALE DEPUIS PRÈS DE 40 ANS

NOS ENGAGEMENTS

- › Une haute qualité de gestion avec 3 bureaux à Paris, Bangkok et Mexico
- › Des équipes multilingues à votre disposition
- › Des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL :

Le Pire Ennemi de vos Impôts

55, avenue Marceau
75116 PARIS

☎ : 06 50 63 80 23

✉ : nrivory@lpei.fr

🌐 : www.lepireennemidevosimpots.com

181610

LE PIRE ENNEMI
DE VOS IMPÔTS

Gestion de patrimoine

april international | expat

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : info.expat@april-international.com - www.april-international.com

S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727

Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.

Produit conçu et géré par APRIL International Expat et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé), ACE Europe (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, individuelle accident et assurance examen) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.